

Appel à note d'intention pour accueillir une résidence de sciences participatives



Un.e médiateur.trice scientifique au collège

Favoriser la rencontre des collégiens avec la démarche scientifique d'aujourd'hui.

Contexte :

Le Département de Seine-et-Marne par l'intermédiaire de sa **Médiathèque Départementale**, dans le cadre de son nouveau Schéma de lecture publique, propose à un.e médiateur.trice scientifique de l'association *Traces* de mener une résidence sciences participatives selon la méthodologie Tinkering.

Dans une société de plus en plus marquée par l'évolution des sciences et des techniques, les jeunes doivent pouvoir comprendre ce qu'est une démarche scientifique pour prendre des décisions en citoyens éclairés. La réalisation de projets en Tinkering (ou de créativité technique) permettra à des jeunes de se confronter aux compétences scientifiques et techniques, de développer leur esprit critique et de produire leur propre projet.

Face aux *fake news*, *deep fakes*, théories complotistes et autres fausses sciences, mobiliser son esprit critique pour réussir à faire la part des choses peut devenir une tâche ardue et décourageante. Cette résidence aura pour but de renforcer la confiance en soi des collégiens, d'améliorer leur perception de la science, de la technologie et la découverte de métiers en lien avec les sciences et les techniques.

Ce projet de résidence s'inscrit dans la continuité des missions de la Médiathèque départementale. Le collège choisi pour accueillir cette résidence devra déjà engagé dans des actions de valorisations scientifiques dans son établissement.

Description de la résidence :

Cette résidence est une résidence de sciences participatives qui permet la rencontre des collégiens avec les sciences et techniques « en train de se faire ». Un.e médiateur.trice propose une résidence en trois étapes : 1/ le développement d'un projet Tinkering : ateliers avec matériels fournis pour réaliser un défi technique et créatif, les collégiens pouvant suivre leur propre stratégie, seront accompagnés par les intervenants dans la construction de leur machine. 2/ le développement d'un projet Esprit critique à co-construire avec les enseignants et les élèves. 3/ la proposition d'un projet sur mesure pour le collège.

Lors de ces trois étapes : une attention particulière sera portée à l'expérimentation, l'autonomie et à la créativité technique tout en veillant à la mise à disposition des compétences nécessaires.

Le.la médiateur.trice scientifique disposera de 70% de son temps en recherche personnelle, sur un projet qu'il elle devra présenter et partager avec le collège et la Médiathèque départementale. Il elle disposera d'un bureau ou d'un espace de travail au sein du collège. 30% du temps sera construit avec les équipes enseignantes et la Médiathèque départementale, en actions participatives scientifiques en direction des collégiens. Des actions en périphérie avec les acteurs culturels locaux (médiathèque, cinéma, associations...) seront nécessaires pour faire rayonner territorialement la résidence.

Le projet devra se réaliser et s'adapter aux conditions sanitaires en vigueur.

Le budget total de la résidence est de 20 000 euros TTC et sera versé directement à l'association Traces pour la réalisation de sa résidence au collège. Ce budget comprend la bourse du résident, les 30% d'actions et d'ateliers scientifiques, le matériel nécessaire à la réalisation des ateliers ainsi que les frais de transports, de repas et de diffusion.

-**Une dotation de livres** sera offerte au Cdi du collège.

Calendrier :

Lundi 13 février 2023 : Fin du dépôt des notes d'intention collèges pour candidater.

Fin mars 2023 : Choix du collège retenu.

Avril-mai 2023 : Une à deux réunions programmées avec le collège et l'association Traces afin de structurer de façon partenariale la résidence qui débutera en septembre 2023 et s'achèvera en juin 2024.

La résidence est d'une durée de 10 mois et peut se décliner selon plusieurs modalités en fonction des calendriers de chacun des acteurs du projet : soit une à deux journées de présence par semaine le temps de la résidence soit des jours regroupés.

Candidature :

Le dossier de candidature doit, en une ou deux pages, comporter : une lettre d'intention qui précise le projet d'établissement du collège, les actions scientifiques déjà menées, son engagement pour la valorisation des sciences et sa volonté d'accueillir une résidence de sciences participatives. Il sera important de préciser qui sera le professeur référent et porteur du projet de la résidence ainsi que le lieu, bureau ou espace destiné à l'association Traces. Il sera aussi bienvenu que le collège indique les partenaires culturels ou sociaux de son territoire qu'il envisage d'impliquer dans cette résidence.

Le dossier de candidature est à déposer auprès de :

valerie.petit@departement77.fr et marguerite.alves@departement77.fr

La Médiathèque départementale avisera le collège choisi fin mars 2023.